



- LE RÉSEAU IMMOBILIER -

## BAREME DES HONORAIRES

LOI N° 70-9 du 2 janvier 1970 - DECRET N° 72-678 du 20 juillet 1972 - LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014

### JOCELYNE GINER

#### Achat-Vente de Maison, Appartement, Terrain, Garage :

Honoraires TTC charge Vendeur\*\* calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

De 0€ à 50000€ : 6000,00€

De 50001€ à 100000€ : 13,00%

De 100001€ à 150000€ : 9,00%

De 150001€ à 200000€ : 8,00%

De 200001€ à 300000€ : 7,00%

De 300001€ à 3000000€ : 6,00%

Au delà de 3000001€ : 5,00%

\*\*Précision figurant sur le mandat de vente / Charge acquéreur en cas de mandat de recherche

#### Location loi du 6 juillet 1989

(baux conclus depuis le 15/09/2014) :

Honoraires TTC calculés par m<sup>2</sup> de surface habitable

	Logement situé en zone non tendue		Logement situé en zone tendue		Logement situé en zone très tendue	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
Entremise et recherche du locataire	90 € TTC	-	120 € TTC	-	150 € TTC	-
Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € / m <sup>2</sup>	8 € / m <sup>2</sup>	10 € / m <sup>2</sup>	10 € / m <sup>2</sup>	12 € / m <sup>2</sup>	12 € / m <sup>2</sup>
Etat des lieux par l'agence	3 € / m <sup>2</sup>	3 € / m <sup>2</sup>	3 € / m <sup>2</sup>	3 € / m <sup>2</sup>	3 € / m <sup>2</sup>	3 € / m <sup>2</sup>

#### Gestion locative (En partenariat avec MGL)

Tarifs consultables ici: [https://www.magestionlocative.fr/media/f\\_baremes\\_honoraires\\_gestion\\_mgl\\_1.pdf](https://www.magestionlocative.fr/media/f_baremes_honoraires_gestion_mgl_1.pdf)



#### Immobilier Professionnel ou commercial

Honoraires HT à la charge du vendeur\*\*\* calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

##### Achat - Vente de fonds de commerce

1 à 25 000€ : 5 000€ HT

25 001 à 50 000€ : 7 500€ HT

50 001 à 100 000€ : 10 000€ HT

100 001 à 250 000€ : 10% HT

250 001 à 750 000€ : 9% HT

750 001€ et plus : 8% HT

##### Murs commerciaux, bureaux, entrepôts :

1 à 500 000€ : 5.99% HT (minimum de 5 000€ HT)

500 001 à 1 000 000€ : 4.99% HT

Au dessus de 1 000 001€ : 3.99% HT

##### Cession de bail :

Honoraires HT : 10 % HT avec un minimum de 5 000 € HT

##### Location commerces bureaux entrepôt :

Honoraires HT : 10 % sur 36 mois de loyer avec un minimum de 5 000 € HT

\*\*\*sauf convention contraire précisée sur le mandat

#### Vente d'Immeubles neufs

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

SAS IMMO RESEAU, au capital de 10 000 €, 44 Allée des Cinq Continents, ZAC Le Chêne Ferré, 44120 VERTOU ; SIRET 519718886 RCS NANTES. Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce (T) et Gestion immobilière (G) n°3002 2018 000 024 971 délivrée par la CCI de NANTES-SAINT- NAZAIRE (44) ; Garantie par GALIAN - 89 rue de la Boétie, 75008 Paris - n° 171379G pour 120 000€ pour T.

Assurance responsabilité civile professionnelle par GALIAN n° de police 120 137 405.

Honoraires HT: de **3.5** à **9%** suivant contrat Promoteurs

\* Chaque mandataire est juridiquement indépendant. Barème conseillé au 19/12/2025